HEBDO
Campus
UNIVERSITÉ DE MONCTON
Bulletin d'information
Vol. 20, no 38
7 juin 1990

Subventions de recherche totalisant 0,5M $ à la Faculté des sciences de l'éducation

La Faculté des sciences de l'éducation recevra environ 500 000 $ en subventions au cours des trois prochaines années afin d'entreprendre une recherche sur les caractéristiques des jeunes qui abandonnent les études et sur les moyens à prendre pour palier à leurs difficultés d'intégration au marché du travail.

Une subvention de 300 000 $ a été offerte par le ministère provincial de l'Enseignement supérieur et de la Formation dans le cadre du programme de Stratégie-Jeunesse Canada/N.-B. Le projet recevra aussi un appui financier de 200 000 $ de la Fondation canadienne d'orientation et de consultation. Cette subvention s'inscrit dans le cadre d'une série de projets pan-canadiens parrainés par la Fondation, dans la recherche et le développement de nouvelles méthodes d'intervention en orientation professionnelle.

Formée de professeurs et de chercheurs en orientation, l'équipe de recherche, sous la direction de Jean-Guy Ouellette, vice-doyen, s'attardera sur l'intégration des jeunes à risque élevé au marché du travail, par l'acquisition d'une identité personnelle et professionnelle positive.

"Le phénomène du décrochage scolaire est un problème sérieux au N.-B., a souligné le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Formation, Russell King, en annonçant la nouvelle. Actuellement, nous ne possédons aucune donnée nous permettant de tracer un profil de ces jeunes à risque. Le but ultime de la recherche est d'obtenir des mécanismes pour mieux répondre aux besoins de ces jeunes, afin d'en arriver à l'intégration ou la réintégration de la clientèle de la Stratégie-Jeunesse au marché du travail."

"L'acquisition d'une identité personnelle et professionnelle positive est un facteur important dans l'intégration de cette clientèle au marché du travail," a expliqué M. Ouellette. Au nombre des éléments jugés essentiels afin de faciliter cette intégration, il a mentionné un sentiment de confiance en soi, un sens d'initiative et d'autonomie, des habiletés relationnelles appropriées, des habitudes fondamentales de travail, la découverte de modèles positifs de travailleurs et travailleuses, de même que le goût de devenir une personne productive au sein de la société.

En plus de M. Ouellette, l'équipe de recherche est composée des professeurs Réal Allard, Robert Baudouin, Paul Belliveau, Lorraine H. Doucet et Omer Robichaud, de deux chercheurs à plein temps, Marcel Goguen et Diane Haché, ainsi que des assistantes de recherche Rachel Léger et Aline Roy.

Après avoir défini le profil global des jeunes à risque, l'équipe s'attaquera au développement d'interventions, c'est-à-dire, à l'adaptation des programmes existants ou à la création de nouveaux programmes, ainsi qu'à la formation des intervenants et intervenantes. Une autre étape consistera à expérimenter et à évaluer ces programmes d'intervention et, éventuellement, de les faire connaître par le biais de publications.

"C'est la première fois qu'une telle recherche est réalisée au N.-B., a expliqué le Ministre D'autres ministères ou organismes, désireux de connaître les résultats de l'étude, sont déjà entrés en communication avec nous. Non seulement la Stratégie-Jeunesse pourra tirer avantage de tels renseignements, mais tous ceux et celles engagés dans le mieux-être de notre jeunesse pourront en tirer parti."

La Stratégie-Jeunesse Canada/N.-B. est une initiative conjointe des gouvernements fédéral et provincial qui prévoit le versement de 70 M $, de septembre 1988 au mois de mars 1991, en vue d'aider les jeunes à faire la transition des études ou du chômage au marché du travail.

Le projet de recherche en éducation recevra deux appuis financiers importants totalisant 500 000 $ au cours des trois prochaines années. On aperçoit, de gauche à droite, Léonard J. LeBlanc, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche; D. Stuart Conger, directeur-exécutif de la Fondation canadienne d'orientation et de consultation; Liane Roy, directrice provinciale de Stratégie-Jeunesse; Yvon LeBlanc, directeur de l'Aide financière et des services aux étudiants et étudiantes au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation; Jean-Guy Ouellette, vice-doyen et directeur du projet; et Omer Robichaud, doyen de la Faculté des sciences de l'éducation.

Vingt-deux communications présentées lors du congrès annuel de l'Acfas

Des membres du corps professoral ont présenté 22 communications lors du 58e congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, récemment, à l'Université Laval, au Québec.

Voici la liste des présentations:

- Marc Bernier, Victorin N. Mallet, et Michel Guay, *Analyse d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) par GC-MS (trappe ion).*
- Élise Godin, Jocelyn J. R. Paré, Christophe Jankowski et Jean-Claude Tabet, *Étude des dimères peptidiques protonés 2M+H par la spectrométrie de masse en FAB.*
- Djaouida Chenaf, Michel Massiéra, Mohamed S. Maiga, Paul Chiasson et Gilles Hébert, *Utilisation des graveleux latéritiques comme couche de base pour la construction des routes.*
- Joseph Merheb Harb et Michel Massiéra, *Détermination des paramètres des modèles hyperboliques à partir des essais de consolidation oedométrique,* et *Méthodes de simulation du comportement des barrages en terre et en enrochement par éléments finis.*
- Jamel Orfi, Nicolas Galanis et Cong Tam Nguyen, *Convection mixte dans un tuyau incliné soumis à un apport de chaleur pariétal uniforme.*
- Luc Plourde, Steven Beaulieu et Yves Gagnon, *Étude, par mesure de temps de chute libre, des écoulements de fluide autour de billes sphériques et profilées.*
- Alain Strzelecki, Patrick Hébrard et Yves Gagnon, *Étude expérimentale de la structure des écoulements de fluide derrière des grilles de turbulence.*
- Pierre Ouellette, *La perception du niveau d'activités physiques et certains comportements rattachés à la prise de médicaments.*
- Jalal Almhana, *Un modèle pour la représentation des programmes parallèles.*
- James de Finney, *Le journal l'Évangéline et l'émergence de l'institution littéraire acadienne.*
- Hermel Couturier, *L'influence de l'ethnie sur les préférences et le comportement des skieurs de randonnée au Nouveau-Brunswick.*
- Anne Decerf, *L'adoption d'un enfant, une histoire de deux mères.*
- Yvan Leroux et Lise Lajoie, *Évaluation de la motivation intrinsèque à l'apprentissage et du caractère éducatif de logiciels de jeu.*
- Ba Tran Quang, *Communauté ethnique et identification nationale au Québec et au Nouveau-Brunswick.*
- Egbert McGraw, *Étude de la réaction du marché boursier à la norme SFAS 87.*
- Donald Arsenault, pour le groupe de travail de l'École, *Modifications proposées aux expériences de stage du baccalauréat en éducation physique.*
- Jeannot LeBel et Jean-Marie Binot, *Étude comparative de temps et de précision entre le Tally Boy (un compas électronique), le ruban diamétrique et le compas forestier.*
- Richard Tardif et Jean Bégin, *Caractérisation des zones tampons du bassin de la Rivière-Verte.*
- Guy Serry et Jean-Marie Binot, *Élaboration d'un guide de prescriptions sylvicoles applicables aux zones tampons du bassin de la Rivière-Verte.*
- Isabelle McKee-Allain, *L'articulation des liens entre rapports ethniques et rapports de sexe pour l'étude des femmes francophones en milieu minoritaire : le cas acadien.*
- Paul Jones, Denis Labrecque et Christophe Jankowski, *Synthèse des perhydroindoles substitués - induction asymétrique sur le C-7.*

CERTIFICAT DE MÉRITE *- Bryan Frenette, de Petit-Rocher, étudiant finissant en génie civil à l'École de génie, a reçu un certificat de mérite de la Société canadienne de génie civil à titre de meilleur étudiant en génie civil pour la classe des diplômés 1990. M. Frenette travaille actuellement comme ingénieur en entraînement au ministère provincial des Transports, à Moncton. Dans la photo, Michel Massiéra, vice-doyen de la Faculté des sciences et génie et conseiller de la Société canadienne de génie civil, présente le certificat à M. Frenette. Ils sont accompagnés de Gilles Hébert, professeur et responsable du Département de génie civil.*

La Chaudière sera fermée

La Chaudière sera fermée pour inspection annuelle, nettoyage et entretien. Il n'y aura donc pas de vapeur et eau chaude à compter du 10 juin, à midi, jusqu'au 17 juin inclusivement.

Une force qui nous appartient

Une première synthèse est proposée par le professeur Jean Daigle

Le lancement de *Une force qui nous appartient : la Fédération des caisses populaires acadiennes* (1936-1986), de Jean Daigle, professeur au Département d'histoire-géographie, a eu lieu, récemment, à la Galerie d'art.

Une force qui nous appartient, un slogan publicitaire utilisé au début des années 1980, reflète, selon M. Daigle, un des éléments qui anime le secteur coopératif. "Les coopérateurs travaillent au relèvement économique du groupe minoritaire acadien du Nouveau-Brunswick", dit-il.

Cet ouvrage du professeur Daigle éclaire la dimension économique de la vie collective des Acadiens et Acadiennes, un aspect encore peu étudié. Le livre relate l'existence précaire des premières entreprises coopératives, comme les *banques de grain* et les *banques d'argent.* Les témoins de la création des premières caisses populaires y retrouveront l'atmosphère enthousiaste des réunions des cercles d'études.

Le professeur Daigle rappelle que les plus jeunes comprendront mieux que les beaux édifices d'aujourd'hui sont redevables au bénévolat désintéressé de centaines d'hommes et de femmes. Le livre contient plus de 30 photographies et plusieurs tableaux statistiques; il souligne la contribution du clergé dans la mise sur pied du mouvement coopératif et met en évidence la contribution des femmes.

Cet ouvrage de 298 pages contient sept chapitres : Les origines de la coopération dans les Maritimes; Le mouvement d'Antigonish; Les débuts : l'expérience avortée du bilinguisme, 1936-1945; Les nationalistes à l'oeuvre, 1945-1955; La consolidation des acquis, 1956-1965; L'entrée en force des gestionnaires, 1966-1975; et L'ère de l'informatique, 1976-1985.

Cet volume a reçu des subventions de l'Institut canadien de recherche sur le développement régional, de la Fédération des caisses populaires acadiennes et de la Fédération canadienne des sciences sociales. Publié par les Éditions d'Acadie, il est disponible à la Librairie acadienne, au coût de 24,95 $.

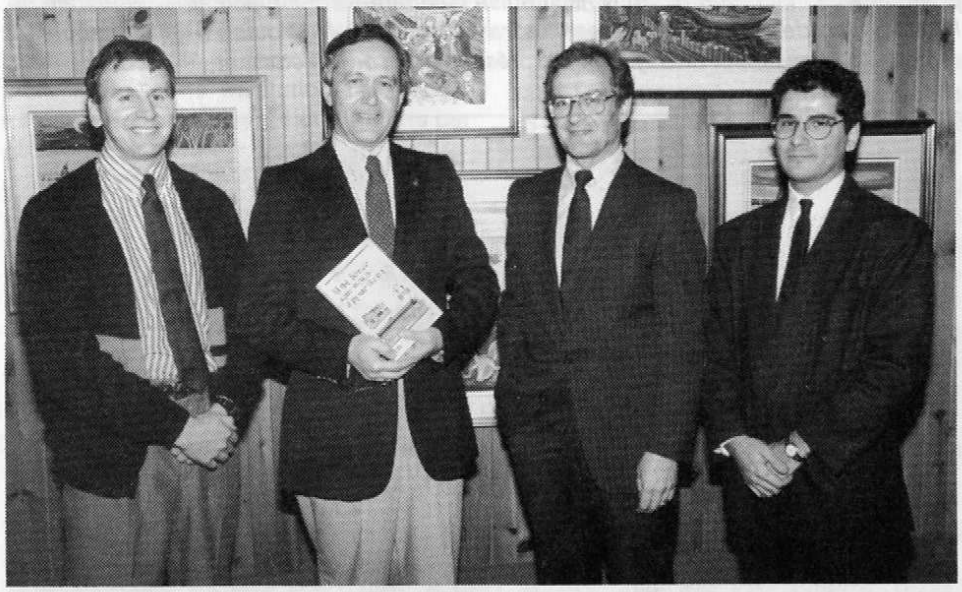

UNE FORCE QUI NOUS APPARTIENT *- Jean Daigle, professeur au Département d'histoire-géographie, vient d'effectuer le lancement de son livre, "Une force qui nous appartient : la Fédération des caisses populaires acadiennes (1936-1986)" Dans cet ouvrage de 298 pages, le professeur Daigle s'intéresse tout particulièrement à l'évolution des coopératives d'épargne et de crédit regroupées au sein de la Fédération des caisses populaires acadiennes. La mise sur pied de divers services à l'intention des caisses et l'évolution de la coopération dans la province sont quelques-uns des sujets touchés par cette première synthèse. La photo nous laisse voir, dans l'ordre habituel, Maurice Beaudin, directeur adjoint de l'Institut canadien de recherche sur le développement régional; M. Daigle; James de Finney, vice-doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche; et Marcel Ouellette, directeur des Éditions d'Acadie.*

Subvention de recherche

Mool Chand Mehra, professeur au Département de chimie et biochimie, a reçu une subvention de 6 000 $ du ministère des Pêches et Océans pour l'année 1990-1991.

Le concours national de ce genre de subventions en science est destiné aux chercheurs et chercheures universitaires pour des projets ayant un lien étroit avec le développement économique.

Le projet du professeur Mehra prévoit le développement d'une nouvelle méthodologie analytique pour la caractérisation des amines générées dans les tissus de poisson à diverses étapes de storage et de stockage. De nouvelles connaissances à cet égard seront bénéfiques pour le contrôle de la qualité et la préservation du poisson.

L'Acelf à Moncton au mois d'août

Le 43e congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française se déroulera à l'hôtel Beauséjour, du 8 au 11 août, sous le thème *Les jeunes et les communautés éducatives.*

Ce congrès prévoit accueillir environ 400 personnes oeuvrant au développement de l'éducation et de la culture françaises dans les communautés francophones canadiennes.

Toute personne intéressée à s'inscrire peut communiquer avec le siège social de l'Acelf, au numéro 418-681-4661.

Laboratoire d'informatique à l'École de droit

L'École de droit a inauguré, récemment, son tout nouveau laboratoire d'informatique, qui a été rendu possible grâce à une subvention de 50 000 $ de la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick.

LABORATOIRE D'INFORMATIQUE *- L'École de droit a inauguré son nouveau laboratoire d'informatique en procédant à une coupe traditionnelle du ruban. La photo nous laisse voir, dans l'ordre habituel, Yvon Fontaine, doyen de l'École de droit; Harry Williamson, président du Barreau du N.-B.; Pierre Tremblay, président de la Fondation pour l'avancement du droit au N.-B.; Louise Guérette-Cormier, secrétaire-générale de l'Association des juristes d'expression française du N.-B.; Louis-Philippe Blanchard, recteur de l'Université; et Guy Dumas, président du conseil étudiant de l'École de droit.*

Le laboratoire d'informatique comprend 10 postes de travail avec modem de communication et banques de données en droit. Les étudiants et étudiantes, de même que le personnel de l'École et les membres de la profession, pourront en avoir accès.

Le président de la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick, Pierre Tremblay, a annoncé, lors de l'inauguration, qu'une subvention supplémentaire de 100 000 $ serait accordée à l'École de droit pour sa bibliothèque.

DERNIER VERSEMENT DE XEROX *- Le directeur exécutif des ventes chez Xerox, David Rafuse, à gauche, a remis le dernier versement d'un don de 8 500 $ au recteur, Louis-Philippe Blanchard, offert dans le cadre d'une campagne de levée de fonds pour la rénovation de la salle de spectacle de la Faculté des sciences de l'éducation.*

Un hommage au Recteur

Les différentes associations d'employés et d'employées du campus rendront hommage au Recteur, le mercredi 13 juin, de 14 h 30 à 15 h 30, au salon du Chancelier.

On profitera de l'occasion pour souligner la fin du mandat de M. Blanchard, en plus de son anniversaire de naissance. Les différentes associations ont apprécié les dîners-rencontres et les cafés-brioches du Recteur au cours des cinq dernières années, et il semble tout à fait naturel de lui rendre la pareille.

Toute la communauté universitaire est cordialement invitée à participer à cette petite fête.

Visite de R. Hnatyshyn

Dans le cadre du centenaire de la ville de Moncton, leurs excellences Ramon J. Hnatyshyn, gouverneur général du Canada, et Mme Gerda Hnatyshyn seront de passage à l'Université, le mercredi 13 juin, entre 10 h 05 et 11 heures, au pavillon Clément-Cormier.

Lors de cette rencontre, le Gouverneur général prononcera une courte allocution, en plus de rencontrer des représentants et représentantes des différentes associations du campus. Une réception suivra.

Toute la communauté universitaire est invitée à assister.

Le Sénat en faveur de la création d'un Conseil de la langue française

Le Sénat académique a accepté la proposition de son bureau de direction voulant que l'Université crée un Conseil de la langue française et désigne un membre de son personnel responsable de la promotion de la langue française.

Sous l'autorité du Recteur, cette personne aura pour mandat de promouvoir l'usage efficace de la langue par des moyens appropriés; assurer que la politique linguistique soit largement diffusée à l'intérieur de l'Université; contrôler l'application de cette politique et faire des recommandations, s'il y a lieu, aux divers niveaux administratifs de l'Université; organiser, avec la collaboration de divers secteurs, des activités de perfectionnement de la langue pour les membres du corps professoral, administrateurs, administratrices et autres membres du personnel, ainsi que des ateliers sur l'évaluation du français à l'intention des professeurs et professeures; identifier les besoins d'aide sur le plan linguistique et organiser des programmes de perfectionnement avec suivi.

Le Sénat a proposé que le Conseil de la langue française ait pour mandat de recommander les objectifs à atteindre en matière de perfectionnement de la langue dans les divers secteurs de l'Université, de recommander les modifications à la politique et aux normes linguistiques, et de conseiller le promoteur ou la promotrice dans l'exercice de sa fonction. La proposition stipule aussi, entre autres, que l'Université abolisse les comités tripartites sur la langue et le Comité des normes linguistiques. Les personnes qui étaient membres de ce dernier comité formeraient provisoirement le Conseil de la langue française.

Vote indicatif

Suite à une brève rencontre avec les deux candidats au poste de recteur, 13 membres du Sénat ont donné leur appui à Jean-Bernard Robichaud, alors que 11 personnes ont appuyé la candidature de Jean-Guy Vienneau. Lors de ce vote indicatif, quatre personnes se sont abstenues de voter. Au préalable, huit sénateurs et sénatrices sur 28 ont dit qu'ils ne s'associaient à aucun des deux candidats. On s'attend à ce que le Conseil des gouverneurs prenne une décision à ce sujet lors de sa prochaine réunion, qui aura les 8 et 9 juin au Centre universitaire de Shippagan.

École de génie

Le Sénat s'est prononcé en faveur de la recommandation du Conseil de la Faculté des sciences et de génie de scinder cette faculté en une Faculté des sciences et une École détachée de génie. Le Sénat a demandé que ce projet soit référé au Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour qu'il prépare un projet plus complet.

Un autre point à l'ordre du jour, celui de scinder le Département de mathématique, physique et informatique, n'a pu être discuté à la toute fin de la réunion, faute de quorum.

Reconnaissance des acquis

Un règlement sur la reconnaissance des acquis pour les cours de premier cycle a été accepté par le Sénat. L'étudiant ou l'étudiante qui estime maîtriser les connaissances et les habiletés reliées à un cours, sans avoir suivi ce cours dans une institution postsecondaire, peut être dispensé de ce cours par l'Université à la suite d'une évaluation, et ainsi obtenir les crédits qui y sont rattachés. Cette dispense est fondée sur les résultats d'apprentissage effectué au travail, rémunérée ou non, ou dans des activités d'autoformation.

La reconnaissance des acquis est soumise à plusieurs règlements dont, entre autres, celui qui précise que le total des crédits accordés ne peut constituer plus d'un quart des crédits requis pour l'obtention d'un diplôme.

Le règlement universitaire touchant la dispense des préalables à un cours a été modifié. Le règlement stipule désormais qu'un étudiant ou une étudiante pourrait être dispensé d'un préalable si il ou elle a acquis, à l'aide de d'autres cours, une préparation jugée suffisante. La formation, les connaissances et les habiletés acquises dans un milieu de travail donnent à l'étudiant ou l'étudiante une préparation jugée suffisante. Dans tous les cas, le doyen, directeur, ou directrice responsable du cours décide de la dispense du préalable après consultation auprès du directeur ou de la directrice du département.

Autres décisions

- Le Sénat a convenu qu'un comité ad hoc soit créé pour étudier la situation de l'enseignement à l'Université, dans le but de valoriser l'enseignement et les enseignants et enseignantes.
- Le rapport présenté par le bureau de direction sur le rôle et le fonctionnement du Sénat a été adopté. De plus, il a été convenu que le président d'assemblée au Sénat serait dorénavant élu par l'assemblée. Jusqu'à la dernière réunion, cette tâche revenait au Recteur, qui est le président du Sénat.
- Le Sénat s'est penché sur la procédure suivie pour la sélection des doctorats honorifiques. Le Recteur a été mandaté de former un comité qui étudiera le processus de sélection.
- Par ailleurs, le Sénat a adopté le rapport du comité des programmes. Trois nouveaux cours figureront à la liste des cours offerts à la Faculté des sciences de l'éducation. Les conditions d'admission aux différents programmes ont été acceptées.
- La sénatrice Anne-Marie Arsenault a été nommée au bureau de direction du Sénat et le sénateur Armand Caron siégera au Comité conjoint.
- En fin de réunion, les membres du Sénat ont exprimé un vote de remerciement à l'égard de Louis-Philippe Blanchard pour ses cinq années de services loyaux et généreux comme recteur de l'Université de Moncton, et à l'égard de Léonard LeBlanc, pour les services qu'il a rendus à l'Université dans l'accomplissement de deux mandats ordinaires à titre de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

Nomination

Clément Loubert, professeur au Département de psychologie, vient d'être élu membre du Conseil canadien des programmes de psychologie clinique pour un mandat de deux ans.

Le Conseil est un organisme représentant les programmes universitaires et les milieux d'internat qui forment les psychologues cliniciens au Canada. Son objectif principal est de promouvoir et de promulguer les plus hauts standards de formation académique et professionnelle.

Un taux de placement élevé en éducation

La Faculté des sciences de l'éducation a présenté les résultats d'un sondage effectué auprès des finissants et finissantes de 1989. Ce sondage vise à déterminer le taux de placement des finissants et finissantes des baccalauréats en éducation et en loisir sur le marché du travail.

Au moment de l'enquête, seulement quatre personnes sur les 143 répondants et répondantes étaient sans emploi. Les résultats révèlent que 86,8 pour cent ont un travail, dont 81,2 pour cent dans leur domaine d'intérêt. Dans ce groupe, 62,5 pour cent sont des employés et employées à temps complet et 16 pour cent oeuvrent dans l'enseignement à temps partiel. Il faut remarquer que 13 étudiants et étudiantes sont retournés aux études, soit neuf pour cent des répondants et répondantes. Sur 144 questionnaires envoyés, 143 ont été répondus, soit un taux de participation de 99,3 pour cent.

Le suivi, préparé par **Gilberte Couturier LeBlanc**, professeure au Département d'apprentissage et enseignement, indique, également, le nombre de diplômés et diplômées qui oeuvrent dans leur domaine de spécialisation selon la province d'origine et le lieu de travail. Parmi les finissants et finissantes du Nouveau-Brunswick, 97 sur 109 travaillent dans la province, trois en Ontario, deux en Nouvelle-Écosse, deux en Alberta, et un au Québec, au Manitoba, et dans les Territoires du Nord-Ouest. Deux personnes travaillent à l'extérieur de ces provinces.

De 1977 à 1989, 1 398 personnes ont reçu un diplôme de baccalauréat en éducation ou en loisir, dont 53 en arts industriels, 68 en commerce, 363 en éducation physique, 115 en loisir (depuis 1980), 151 en éducation spéciale, 290 en éducation élémentaire, 198 en préscolaire-élémentaire et 160 en éducation secondaire.

Création d'un centre francophone des droits de la personne

Un comité d'implantation d'un Centre des droits de la personne pour les francophones de l'Atlantique a été mis sur pied lors d'une rencontre à l'Université de Moncton, récemment.

Cette rencontre au pavillon Pierre-A.-Landry a fait suite à une étude consultative sur les priorités relatives aux droits de la personne dans certaines régions françaises des provinces de l'Atlantique. Cette étude, dirigée par Pierre Arsenault, professeur à l'École de droit, a été menée en collaboration avec "*The Atlantic Human Rights Center*", de l'Université Saint Thomas. Le professeur Emmanuel Sajous a coordonné le projet.

Ce comité devra, tout d'abord, établir et spécifier le mandat du futur centre, en se basant sur les recommandations qui sont ressorties de l'étude et de la réunion. Le mandat devra reposer sur trois principes de base : l'éducation, l'information et la recherche. Le nouveau comité devrait se réunir une première fois en septembre.

La structure et le financement du Centre n'ont pas encore été identifiés. Par contre, on parle d'un centre indépendant de celui de l'Université St. Thomas et des institutions gouvernementales. Cela lui permettrait de préserver son autonomie et sa liberté d'action dans toutes ses démarches. Cependant, on aimerait qu'il entretienne des liens avec celui de Fredericiton. Le partage des ressources, de matériel et de connaissances sera important pour les deux centres dont les objectifs sont communs. Il pourrait, également, être relié à d'autres organismes oeuvrant dans la promotion des droits de la personne.

Le Centre des droits de la personne pourrait avoir son bureau administratif dans un endroit spécifique, avec des bureaux satellites dans différentes région.

L'idée d'un tel centre est survenue en 1988 lors d'un colloque organisé dans le cadre du 40e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de la personne, qui a eu lieu à l'U de M.

***LA MALADIE D'ALZHEIMER** - Serge Gauthier, directeur du Centre d'études sur le vieillissement de l'Université McGill, à Montréal, a prononcé une conférence publique sur "Les développements récents entourant la maladie d'Alzheimer, récemment, à l'Université. Cette conférence a connu un énorme succès puisque plus de 150 personnes se sont déplacées pour entendre le conférencier. La photo nous laisse voir, dans l'ordre habituel, Hubert Roussel, directeur adjoint du CEV; M. Gauthier; Edna Bourque, ex-présidente de la Fédération des citoyens aînés du N.-B.; et Pierre Ouellette, directeur du CEV.*

Présentation de *Down North*

Dans le cadre du colloque de l'Association canadienne d'ethnologie et de folklore, à l'Université du 7 au 9 juin, une pièce de théâtre, intitulée "*Down North*", sera présentée le samedi 9 juin, à 20 heures, dans la salle de spectacle de la Faculté des sciences de l'éducation.

Deux assistantes-boursières à l'ICRDR

Encore une fois cette année, l'Institut canadien de recherche sur le développement régional accueille des étudiantes de l'Université qui auront l'occasion de collaborer à divers travaux de recherche avec des chercheurs de l'Institut. Il s'agit des étudiantes Monique Boudreau, de Pokemouche, et Nathalie Moyen, de Valleyfield.

Étudiante à la maîtrise en économie, Monique Boudreau est assistante de Maurice Beaudin, directeur adjoint de l'Institut. Une de ses fonctions consistera à organiser la structure d'une banque de données infra-régionales sur ordinateur, ce qui permettra des échanges interactifs. Elle travaillera, également, à un projet sur les migrations interrégionales dans l'Atlantique, lequel thème coïncide avec le sujet de son mémoire de maîtrise en économie. Outre ces responsabilités, elle pourra, à l'occasion, prêter main-forte à d'autres projets de recherche de l'Institut.

Finissante cette année au baccalauréat avec spécialisation en économie, Nathalie Moyen entreprendra, à l'automne, une maîtrise en économie à l'Université Queen's.

Assistante du professeur Benjamin Higgins, chercheur en résidence à l'Institut, Mme Moyen participera notamment à une étude comparative de l'entrepreneuriat dans les régions de Moncton et du Cap-Breton, ainsi qu'à une recherche menée par le professeur Higgins sur l'inflation et le chômage. Conjointement avec le professeur Higgins, elle participera à une étude d'impact du *University College of Cape Breton.* Elle sera aussi appelée à collaborer à d'autres projets de recherche.

Dans la photo, on aperçoit, dans l'ordre habituel, les assistantes-boursières Monique Boudreau et Nathalie Moyen, en compagnie de Maurice Beaudin, directeur adjoint de l'Institut canadien de recherche sur le développement régional.

Vient de paraître

Le Secrétariat d'État du Canada vient de publier son rapport au Parlement. Intitulé *Aide fédérale et provinciale à l'enseignement postsecondaire au Canada,* ce rapport donne un aperçu de l'enseignement postsecondaire au Canada, y incluant les divers systèmes provinciaux et les activités et préoccupations du gouvernement fédéral.

Pour commander ce rapport, veuillez communiquer avec le Centre des publications du gouvernement fédéral, au numéro 613-956-4802. Prière de mentionner le numéro de catalogue SI-2/1990.

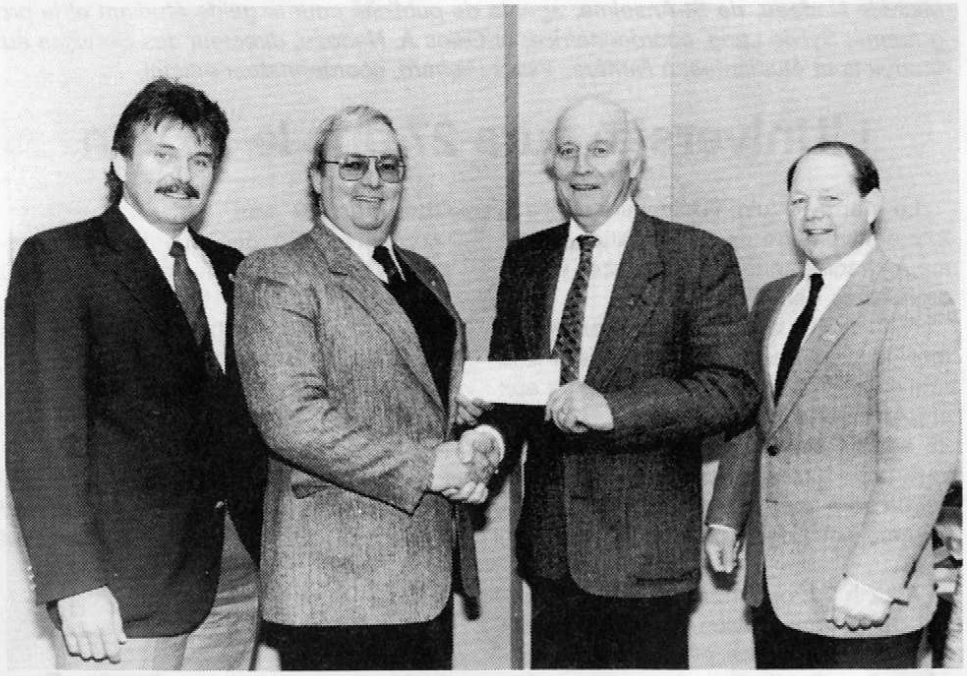

LES BOURSES LABATT'S *- La brasserie Labatt's a créé un fonds de bourses de 40 000 $ pour des étudiants et étudiantes inscrits à la maîtrise en administration publique. Les récipiendaires de cette année sont Alya Belkhodja, de Moncton, Émile Albert, de Néguac, et Paul Brun, de Dieppe. Ils méritent chacun une bourse de 1 500 $. Dans la photo, on aperçoit, dans l'ordre habituel, Ian Ferguson, représentant au marketing à Labatt's; J. D. Steel, directeur des ventes à Labatt's pour le N.-B. et l'I.-P.-É.; Louis-Philippe Blanchard, recteur; et Oscar Gaudet, représentant au marketing à Labatt's.*

Planification du prochain *Festival d'accueil*

Sylvie Lang, originaire de Clair, et Victor Richard, de Shédiac, ont été embauchés, récemment, afin de planifier et organiser le Festival d'accueil 1990.

Selon Victor Richard, coordonnateur adjoint, les activités organisées seront divisées en trois catégories : intégration académique, intégration sociale et connaissance des ressources et des services offerts à l'Université.

***COMITÉ DU FESTIVAL D'ACCUEIL 1990** - La photo nous laisse voir, à l'avant, Michèle Nadeau, de St-Anselme, agente de publicité pour le guide étudiant et le programme; Sylvie Lang, coordonnatrice; et Gilles A. Nadeau, directeur des Services aux étudiants et étudiantes; à l'arrière, Victor Richard, coordonnateur adjoint.*

Le Festival d'accueil a lieu pendant les premiers 10 jours de la session de septembre. Les activités organisées sont des suggestions des étudiants et étudiantes de chaque faculté et école qui contribuent à l'organisation de la Rentrée. "L'emphase sera mise sur la participation des conseils étudiants, dit-il. Nous voulons qu'ils jouent un grand rôle".

Même si ce festival d'accueil est conçu, tout d'abord, pour mieux intégrer les premières années au milieu universitaire, tous les étudiants et étudiantes du campus sont invités à y participer.

La coordonnatrice, Sylvie Lang, mentionne que le travail qui se fait actuellement est au stade de la planification des activités. "Le comité nous donne des idées et nous devons former des sous-comités qui verront à la continuité de la planification" Elle ajoute que les nouveaux étudiants et étudiantes seront approchés sous peu.

Si des personnes veulent se joindre au comité organisateur, elles peuvent téléphoner au numéro 858-4161.

L'Université aura 27 ans le 19 juin

Le mardi 19 juin, l'Université fêtera le 27e anniversaire de sa fondation. Comme à chaque année, des activités seront organisées dans l'après-midi.

A 11 h 30, le Recteur prononcera le mot de bienvenue et on procédera à la remise des plaques et des épingles aux employés et employées qui ont 10 ans et 25 ans de service. A midi, il y aura ouverture du bar au Kacho et un repas barbecue sera servi. Au menu, poulet, hamburger, hot dogs, salade, fruits et gâteau.

A 12 h 30, ouverture du casino et début de la danse disco. Des jeux seront organisés pour les personnes intéressées. La distribution des prix et des tirages aura lieu au cours de l'après-midi. De la musique acadienne pourra être écoutée à l'extérieur.

Les cérémonies se dérouleront à l'extérieur près de Taillon et au Kacho. Si Dame nature n'est pas au rendez-vous, le dîner sera servi à la Boustifaille.

Club des 10 ans

Voici la liste des membres du personnel qui seront admis au Club des 10 ans 1990 : **CUM**: Jean R. Belliveau, David A. Caissie; Michel Cardin, Louis Doucet, Denis Dumont, Pierre Foucher, Antoine Gallant, Léozée Gallant, Louise Y. Gaudet, Louise Gautreau, Réjean Kenny et Yves Poussart. **CUSLM** : Paul Albert, Monique Frenette, André Leclerc, Denis G. Millas et Richard Therrien. **CUS** : Jeanne d'Arc Gaudet et Alvin Mallet.

Club des 25 ans

CUM : Murielle Allain, Camille Bourgeois, Donald Desroches, Philippe Doucet, Alphonse Gaudet, Arthur Girouard, Homère Girouard, Omer Landry, Léo Y LeBlanc, Catherine Léger, Claude Pellerin, Jean-Paul Poirier, Emmanuel Sajous, Clorice Surette et Vance Toner. **CUSLM** : Gaëtan Bossé et Marie-Elisa Ferran.

HEBDO Campus

Éditeur
Le Service de l'information et des relations publiques
Université de Moncton
Moncton (N.-B.) E1A 3E9
Téléphone : (506) 858-4129

Directeur
Paul-Émile Benoît

Rédacteur en chef
William Thériault

Équipe de rédaction
Paul-Émile Benoît, Carol Doucet, William Thériault

Secrétaire
Nicole Cormier

Montage
Jocelyne Doiron

HEBDO-CAMPUS est distribué gratuitement à tous les membres de la communauté universitaire et aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis **au plus tard le jeudi** pour publication la semaine suivante au **local 300**, pavillon Léopold-Taillon, Université de Moncton.

Reproduction des articles autorisée sans préavis.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 0829-0172.